



SOPROVISE

SOCIÉTÉ PROVENÇALE D'ISOLATION & D'ÉCHAFAUDAGE

CHARTRE DEVELOPPEMENT DURABLE

La maîtrise des aspects environnementaux et développement durable est un enjeu à la fois stratégique, économique, commercial et sociétal.

Notre entreprise a la volonté permanente de concilier logique économique, respect de la personne et préservation de l'environnement.

Cela concerne tous les acteurs de l'entreprise.

En 2012, Soprovise a pris les engagements suivants en matière de développement durable :

- 1/ Mise en place d'une charte Ethique : diffusée et applicable à tous les collaborateurs.
- 2/ Mise en place d'un code de conduite diffusé et applicable à tous nos fournisseurs
- 3/ Adhésion au pacte mondial des Nations Unies (engagement de respecter les 10 principes du Pacte Mondial concernant les Droits de l'Homme, les Droits du travail, la protection de l'environnement et la lutte contre la corruption.)

Notre démarche est un gage de notre volonté à maîtriser les risques, à progresser et à valoriser notre image d'entreprise « citoyenne et responsable ».

Soprovise s'engage à faire vivre ces principes dans ses relations contractuelles (clients, fournisseurs, salariés) fondées sur l'intégrité et le respect mutuel.

Le 8 novembre 2012

Le Président
Pascal de Cock

